



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati,
ministre de la Culture

Inauguration des Archives départementales

Tarbes

Mercredi 26 novembre 2025

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées, cher Jean Salomon,

[Mesdames et Messieurs les Parlementaires,]

Monsieur le Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, cher Michel Pélieu,

Monsieur le Maire de Tarbes, cher Gérard Trémège,

Monsieur le Directeur régional des Affaires culturelles d'Occitanie, cher Michel Roussel,

Monsieur le Directeur des Archives départementales, cher François Giustiniani,

Il y a quelques semaines, j'avais été contrainte de vous adresser un message vidéo à l'occasion de l'inauguration du bâtiment des archives départementales et du séminaire annuel des directeurs d'archives qui se déroulait ici à Tarbes. Je sais que le réseau des archivistes y a été très bien reçu, avec ce sens de l'hospitalité et de la convivialité que vous avez ici, dans le Sud-Ouest. Je me réjouis donc d'être aujourd'hui avec vous en chair et en os pour en être témoin à mon tour !

Découvrir ce bâtiment, c'est une joie et une fierté. Parce que derrière ces murs flambant neufs, c'est une partie de notre mémoire collective qui est désormais mieux protégée, mieux partagée, mieux transmise.

Les archives, ce sont les traces, les voix du passé. Ce ne sont pas des reliques poussiéreuses qui n'intéresseraient personne. Au contraire, plonger dans nos archives, c'est trouver un écho de notre présent et des clés pour se projeter vers l'avenir. Elles garantissent les droits des citoyens, elles nourrissent la recherche et la création, elles éduquent à la citoyenneté. Elles sont, au fond, au cœur du pacte démocratique. C'est tout cela, la mission du réseau des Archives.

Les Archives départementales ont une place particulière dans ce réseau. Elles incarnent le lien entre l'État et les territoires : par leur ancrage dans la politique culturelle des départements, et par le rôle que joue l'État à travers la mise à disposition de ses conservateurs, son accompagnement scientifique, technique et financier.

Ce partenariat fonctionne, et il fonctionne très bien. J'ai pu l'observer dans les Hautes-Alpes en mars dernier et nous en avons encore la preuve aujourd'hui. Cela démontre que la décentralisation, quand elle repose sur la confiance et sur des responsabilités clairement partagées, est un vrai succès.

Le ministère de la Culture soutient activement les collectivités qui investissent dans leurs archives. Depuis 2017, plus de 120 collectivités de toutes tailles ont été accompagnées par l'Etat dans des projets immobiliers pour un montant de près de 65 millions d'euros.

Parmi ces projets, 28 concernaient des constructions, des extensions ou réhabilitations de bâtiments d'Archives départementales.

Les Hautes-Pyrénées en font partie, et j'en suis fière.

Le projet qui nous réunit aujourd'hui représente un investissement exemplaire et je suis heureuse qu'il ait été accompagné par l'Etat à hauteur de 3,9 millions d'euros.

Cet effort, nous le poursuivons et je me réjouis de pouvoir dire devant vous que dans le PLF 2026, les crédits alloués aux archives sont en augmentation et nous permettront de soutenir d'autres grands projets immobiliers dans les territoires. Dans la période actuelle, ce n'est pas rien et cela démontre notre attachement à ce réseau, à ces lieux et à ces agents.

Derrière cette dynamique, il y a un engagement fort de tous : celui des Départements et des communes, celui des équipes des Archives, celui des architectes, celui des services de l'État. En particulier ici, dans les Hautes-Pyrénées.

Ce nouvel écrin est d'ailleurs plus qu'un bâtiment : c'est un symbole. Il allie conservation du patrimoine et modernité, mémoire et ouverture sur la Cité.

Construit sur le site de l'ancienne et superbe École normale de filles, il en conserve tous les éléments patrimoniaux, tout en s'ouvrant sur des espaces nouveaux, lumineux, pensés pour accueillir le public. Certaines de ses activités sont même visibles depuis la rue comme on l'a vu avec l'atelier de reliure et de restauration. Ce parti pris de la transparence, esthétique et pédagogique, sera peut-être inspirateur de vocations.

Mais ce qui compte aussi, c'est que ce lieu va devenir un véritable pôle culturel et patrimonial, où l'on viendra apprendre, découvrir, dialoguer ; où les jeunes découvriront l'histoire de leur territoire, où les chercheurs trouveront matière à faire progresser la connaissance, où les familles renoueront avec leur passé. Bref, un lieu vivant, ouvert, généreux, à l'image de la Bigorre, à l'image des Pyrénées !

Je veux saluer le travail de tous ceux qui ont rendu cela possible. Je pense aux élus, aux agents du service, qui, sous la houlette de leur Directeur, François Giustiniani, ont préparé le transfert des fonds, les architectes et ingénieurs, les entreprises et leurs compagnons, les équipes du Département et de la DRAC et le service interministériel des Archives de France, qui accompagne chaque projet de bâtiment.

Vous avez su, ensemble, faire d'un vieux rêve une réalité bien concrète.

Pour reprendre le titre de l'œuvre conçue par l'artiste Nathalie Charrier dans le cadre du 1 % artistique, les Archives des Hautes-Pyrénées, dénommées « Maison de l'Histoire », peuvent désormais poursuivre, en toute sérénité, leur « traversée du temps ».

Monsieur le Président, vous offrez à votre Département un lieu d'excellence, au service de la mémoire, de la connaissance et des citoyens. Et au nom de l'État, je veux vous en remercier.

Je vous souhaite à tous de vous épanouir dans ce bâtiment, et à vos archives, un long et bel avenir.

Je vous remercie.